

NOTE AUX REDACTIONS

Paris, le 16/05/2024 N°1862

Lancement du Référentiel général de l'écoconception de services numériques

Vendredi 17 mai à 9h

Conservatoire national des arts et métiers, 292 rue Saint-Martin (Paris IIIème)

Le secteur du Numérique représente **2,5% de l'empreinte carbone française** et ses impacts environnementaux (en particulier la réduction voire l'épuisement de ressources minérales et fossiles) sont désormais largement documentés.

Sans action des pouvoirs publics et des industriels, cette tendance pourrait s'accélérer et conduire à une augmentation de 45% de l'impact carbone du Numérique et une hausse de près de 15% de la consommation des ressources abiotiques (métaux et minéraux).

Traduction concrète de la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique, l'Arcep et l'Arcom, en lien avec l'ADEME, ont privilégié à l'automne dernier un levier pour enrayer cette progression : l'écoconception des équipements et services numériques. Ils se sont ainsi engagés à bâtir un référentiel général visant à définir des critères de conception durable de services numériques.

Après plusieurs mois de travaux auxquels ont également contribué la DINUM, la CNIL et l'Inria, ce référentiel sera présenté à **Marina Ferrari**, secrétaire d'État chargée du **Numérique**, en présence de Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep; Roch-Olivier Maistre, président de l'Arcom et Sylvain Waserman, président de l'ADEME.

Déroulé prévisionnel : Toute presse accréditée

09h00	Arrivée de Marina Ferrari, secrétaire d'Etat chargée du Numérique
09h05	Prises de parole des Présidents et conclusion par Marina Ferrarri
09h30	Panorama des critères du référentiel général de l'écoconception des services numériques et démonstration

Confirmez votre présence en vous inscrivant sur ce lien : inscription

Contact presse:

Cabinet de Marina Ferrari 01 53 18 43 70 – presse.senum@numerique.gouv.fr